

INFO SPPROC

Septembre 2024

Mot du président

Nous espérons que vous avez passé un bel été et que vous avez profité au maximum des journées de vacances auxquelles vous aviez droit afin de faire le plein d'énergie et de vous ressourcer mentalement lors de rencontres festives et d'activités en plein air. Tout votre être en sera assurément gagnant et votre service au labo comme toujours des plus productif !

Les membres de votre CE ont également tiré profit de cet été des plus chauds et ont déjà commencé à se préparer pour l'événement important qui s'en vient tout de même à grands pas, soit les négociations de notre prochaine convention collective. Au menu : retour sur les enjeux rencontrés ces dernières années, préparation du sondage auprès des membres, formation en négociations, déterminations des grandes orientations de négociations, et plus encore. Tout ça en étroite collaboration avec vos délégués syndicaux et vous les membres.

Donc des prochains mois assez intenses pour l'équipe négociations.

Pour ma part, je vais quitter en mars 2025 après 34 ans de service comme professionnel de recherche et près de 37 ans de présence au CHUL, ayant fait un stage d'été en 1988. Le poste de Présidence du SPPROC sera donc vacant (cette fois-ci c'est la bonne !), tout comme ceux de VP-relations de travail et de Secrétariat. Il sera donc temps pour vous qui avez à cœur vos conditions de travail de vous impliquer activement dans la vie syndicale.

Je vous rappelle également que vous pouvez mettre vos collègues en candidature pour les prix Découvertes du CRCHU, tel que mentionné dans le Découvreur du 29 août 2024. Osez le faire car un PPR gagnant participe à valoriser votre profession et c'est grandement gratifiant pour le lauréat.

Sur ce, votre CE vous souhaite une session remplie de résultats, d'articles scientifiques, de subventions et surtout de satisfaction pour le merveilleux travail accompli.



Assemblée des délégués

Nous avons récemment tenu une assemblée avec nos délégués afin de faire le post mortem de la dernière année et également parler des prochaines négociations. Ils sont consultés régulièrement lors de ce processus et certains font partie du comité de négociations élargi. Julie Carbonneau et Patrick Laplante sont à nouveau les délégués de ce comité, lequel accueille en plus cette fois France-Hélène Joncas, laquelle a démontré son intérêt à s'impliquer activement dans le CE au poste de Secrétariat à la dernière AGA. Son expérience nous sera profitable, ayant déjà siégé au poste de Secrétariat du SPPRUL-CSQ de l'Université Laval.

Nous vous rappelons que les délégués sont présents dans les différents secteurs du CHUL et sont des ressources essentielles que vous pouvez consulter en tout temps pour répondre à vos interrogations et rapporter des situations qui vous préoccupent, ou tout simplement leur partager vos commentaires sur votre vie au laboratoire.



Comité Formations et perfectionnement

Voici une liste de formations disponibles à l'Université Laval, dont certaines pourraient sûrement vous intéresser. Aucune sélection n'a été faite afin de vous laisser le plus d'opportunités possible.

En ligne

9 septembre au 1^{er} mai

[Certification universitaire en amélioration de la performance en gestion de projet](#)

Nouveau - 10 au 19 septembre

[Arrêt Jarvis : points de consensus, zones d'ombre et impacts sur le travail d'enquête](#)

12 ou 17 septembre

[Introduction au « Lean Management » \(ceinture blanche\)](#)

17 septembre

[Développer son intelligence émotionnelle : un levier personnel et professionnel](#)

19 septembre

[Rédiger avec l'IA générative : avantages, limites et impacts en milieu de travail](#)

Nouveau - 19 septembre

[Initiation à la réflexion stratégique pour mieux comprendre mon organisation](#)

Nouveau - 23 septembre

[Marketing numérique à l'ère de la loi 25](#)

Nouveau - 25 septembre

[Dépistage, intervention et accompagnement auprès des femmes en contexte de violence conjugale](#)

Nouveau - 26 septembre

[Rémunération globale : pour une meilleure équité et compétitivité](#)

10 octobre

[Les conflits au travail : prévenir et gérer](#)

16 octobre

[Débordé\(e\) - Comment s'en sortir?](#)

22 octobre

[La médiation dans tous ses états : introduction à la médiation organisationnelle et du travail](#)

22 octobre

[L'autogestion de la santé mentale : outils et stratégies en milieu de travail](#)

23 octobre

[Rédiger pour convaincre : principes de rédaction stratégique](#)

24 octobre

[Bien jouer son rôle-conseil Partie 1 - Reconnaître les compétences clés et exercer son influence](#)

Nouveau - 29 octobre

[Gérer des changements multiples : approche structurée, humaine et éprouvée](#)

30 octobre

[Le changement en milieu de travail : l'affaire de tous](#)

Nouveau - 31 octobre

[Comprendre et gérer les dimensions critiques d'une transformation organisationnelle](#)

En salle ou hybride

Incontournable - 5 sept. au 10 avril

[Certification universitaire en analyse d'affaires et conseil stratégique](#)

Nouveau - 9 septembre

[Leadership et équilibre de vie : accompagnement par l'équicoaching](#)

17 septembre au 22 octobre

[Cadre juridique applicable aux enquêtes de l'administration publique québécoise](#)

17 septembre au 12 décembre

[Ceinture verte Lean Six Sigma](#)

9 octobre

[Intelligence émotionnelle : pour soutenir le mieux-être et la saine performance des équipes](#)



Membre du SPPROC et carte de membre

Vous êtes membre du SPPROC dès votre embauche, et ce, même si vous n'avez pas signé votre carte de membre, et des cotisations de 1% de votre salaire brut sont automatiquement prélevées sur votre paie. Ceci vous donne le droit de "juste représentation par le syndicat", lequel est une obligation juridique faite aux syndicats et aux associations selon le [Code du travail](#) (articles 47.2 et suivants). Ainsi, si vous vivez un événement mettant en cause l'application de la Convention collective, vous serez représenté justement et de façon exempte de mauvaise foi, de comportement arbitraire, de discrimination et de négligence grave.

(https://www.tat.gouv.qc.ca/fileadmin/tat/2Relations_du_travail/Droit_d_association_et_de_negociation/Devoir_syndical_de_juste_representation.pdf).

Toutefois, pour avoir le droit de vote lors des Assemblées générales et d'assister à des discussions sur un sujet demandant un vote, vous devez obligatoirement avoir signé votre carte de membre. Si vous pensez ne jamais

l'avoir signée, vous pouvez nous contacter directement via le formulaire du site internet du SPPROC, dans la section "[Nous joindre](#)". Sélectionner "VP communications" comme personne à contacter et laissez-nous un message à cet effet !



Saviez-vous que ...

- Un document vous permettant de bien interpréter votre relevé de paie se retrouve dans la section « [Foire aux questions](#) » du site internet du SPPROC ? Pour toutes questions concernant les déductions sur votre relevé, n'hésitez pas à le consulter !
- Afin d'éviter des problèmes avec le département de la rémunération, il est très important de s'assurer de remplir et d'approuver votre relevé de présence dans les délais demandés. Il est aussi primordial d'y inscrire les bons codes associés à vos heures travaillées, de formations, congés, fériés, maladies, etc. N'hésitez pas à poser des questions si vous avez des doutes sur le bon code à utiliser dans certains cas particuliers.

** Le genre masculin n'est employé que pour alléger le texte, mais désigne autant le féminin que le masculin.*

Le Conseil exécutif du SPPROC



Retrouvez-nous

SPPROC

Centre de recherche du CHU de Québec-Université Laval, CHUL

2705 Boul. Laurier, Québec, Qc, G1V 4G2, Local R-00771

secretariat@spproc.com

Pour toute urgence, vous pouvez joindre un membre du CE à ce numéro :

418-262-0543

